

Annexe A

Règlement RV-2006-05-46

Estimation des dépenses sur les services professionnels requis pour la mise en valeur de terrains industriels et l'évaluation de projets à caractère économique et décrétant un emprunt

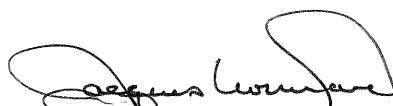
Honoraires professionnels liés à la viabilisation de terrains industriels et à l'évaluation de projets à caractère économique (préparation de plans et devis, arpentage, évaluations environnementales diverses, scénarios de lotissement, analyses de rentabilité, évaluations des retombées économiques, analyses de valeurs, études d'impact sur la circulation, validations légales et autres frais connexes):

43 200 \$

Taxes nettes (8,025 %) : 3 470 \$

Frais de financement (+/-) 7% : 3 330 \$

Total : 50 000 \$



Préparé par Jacques Normand
Coordonnateur Développement économique
Ville de Lévis
Le 2 février 2006